

Année Scolaire 2018-2019

Élections des représentants de parents d'élèves



Pourquoi élire des parents d'élèves indépendants ?

L'API est une association indépendante, de proximité, sans appartenance ni affiliation politique, regroupant des parents bénévoles au service des parents et élèves, de la maternelle au collège. Créée en 2000 au groupe scolaire la Pie (maternelle et élémentaire), l'API n'a cessé de se développer. Les enfants grandissant, nous nous sommes aventurés, avec succès, du côté du collège Pierre de Ronsard. L'Association des Parents Indépendants est devenue au fil des ans majoritaire au groupe scolaire la Pie ainsi qu'au collège Pierre de Ronsard. Notre état d'esprit a séduit des parents d'élèves de l'école Bled il y a maintenant six ans. Nous sommes également représentés au collège Louis Blanc depuis trois ans. L'API est une association subventionnée par la ville de Saint-Maur des Fossés.

- ♦ Nous sommes une association Saint-Maurienne de parents d'élèves indépendante, pragmatique, sans étiquette politique, qui agit localement avec le soutien d'un réseau expérimenté et solidaire de parents fortement mobilisés. Pour la cinquième année consécutive, nous vous proposons une liste sérieuse et motivée.
- ♦ Nous apportons une dynamique saine, des idées neuves, fraîches, une démarche respectueuse de la vie privée de chacun, non-intrusive, le tout avec le sourire et dans un bon « esprit ».
- ♦ Force de propositions tout au long de l'année scolaire concernant la vie quotidienne à l'école, nous organisons notamment une réunion sur le fonctionnement et les options de la 6e à l'attention des élèves de CM2.
- ♦ Nous n'avons pas d'assurances à vous faire souscrire mais l'assurance de vous écouter et d'agir dans l'intérêt de nos enfants.

Les parents d'élèves élus sont à votre écoute et vos portes-parole auprès des enseignants, de la direction de l'école, de la municipalité ou de l'inspection académique. Ils vous représenteront au conseil d'école et assisteront, conseilleront les parents devant une difficulté.

**Le vendredi 12 octobre, vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote ?
N'oubliez pas de voter par correspondance en confiant votre (vos) enveloppe(s) à votre enfant, un vote par parent**

L'école, c'est aussi l'affaire des parents !

Vous avez des questions à nous poser, vous souhaitez rejoindre notre association, contactez-nous à l'adresse suivante : bled@api-saintmaur.com